

12 propositions destinées aux listes pour les élections municipales de la commune de Pleurtuit

Améliorer la sécurité et la sûreté des déplacements à vélo

1. Augmenter le kilométrage des voies cyclables dans le bourg et entre les hameaux de Pleurtuit, en privilégiant partout où elles sont réalisables, des pistes cyclables.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

-Septembre 2020, analyse des besoins, cotation des aménagements, étude d'un nouveau sens de circulation en centre-ville, en y incluant les déplacements doux, dans le cadre du [Plan Vélo National et mobilités active](#), de la [Loi Mobilité](#) et des [recommandations Cerema](#) .

-Nécessité de créer une convention avec le département d'Ille et Vilaine et la CCCE, afin de pouvoir créer des aménagements sur la voie verte et les Vélo routes départementales.

-Nous sommes également favorables à la création d'une passerelle pour cycles et piétons nécessaire pour une traversée sécurisée de la D168 entre les communes de Dinard et Pleurtuit.

-Début des travaux 1er trimestre 2021, pour le réaménagement du centre-ville avec zones de rencontre, zones 30 et pistes cyclables avec une priorité pour l'axe Pleurtuit-Dinard (vers les collèges de Dinard et la ZAC de la Ville es Meunier), soit en réaménageant la voie verte, soit en créant une piste cyclable sur la voie reliant la commune de Pleurtuit à celles de Dinard/La Richardais, avec installation de luminaires ([basse consommation et respectant la biodiversité](#)) pour permettre une utilisation quotidienne.

Une zone de rencontre est un ensemble de voies en agglomération où les Piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules ([Lien vers code de la route : R110-2](#)).

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/ h.

Toutes les chaussées seront à double sens pour les cyclistes, sauf exception. Ces zones ne doivent pas se réduire à une signalisation mais doivent être assorties d'un aménagement ou signalisation qui imposent de réduire la vitesse.

([lien fiche Cerema](#))

2. Mettre en place des stationnements vélos près des commerces, des établissements publics et des lieux de loisirs (plage, stade, camping, cinéma, médiathèque, cale de Jouvente, Espace Delta, ...) en optant pour des arceaux et en veillant à les orienter perpendiculairement à la pente. Aménager sur la chaussée en amont des passages piétons comme recommandé par le Plan Vélo (annexe 2). Disposer de stationnements vélos temporaires et mobiles pour les évènements ponctuels.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échancier

Juin 2020, début des aménagements de parking couvert à vélos ([programme Alvéole](#)) et arceaux au centre-ville et bords de Rance/Fremur :

- Salle omnisport.
- Accès Voie verte.
- Eglise.
- Centre de loisir.
- Cinéma.
- Médiathèque.
- Espace jeune.
- Espace Delta.
- Super U (avec leur accord).
- Future Station multimodale ZAC CAP émeraude.
- cales de Rance (Jouvente) et plans d'eau du Frémur (Bois-Joli, Pont Es Omnès).

3. Sécuriser l'accès des cyclistes aux établissements scolaires (écoles publique et privée) et augmenter l'offre de parkings vélos couverts. Encourager la pérennisation des vélobus en soignant les aménagements cyclables le long de ces itinéraires. Organiser régulièrement des opérations de marquage des vélos (par ex. de type Bicycode) afin de réduire les risques de vol.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échancier :

- Etendre la zone 30 actuelle pour y englober les écoles publiques et privées (ce qui n'est pas le cas actuellement) et amélioration de sa signalisation (marquage au sol).
- Créer un abri vélo sur l'école privé (l'école publique ayant été pourvue d'un abri couvert fin 2019).
- Organiser en coopération avec la police municipale des opérations de marquage de vélos «[Bicycode](#) ».
- La pratique du vélo sera encouragé par la création de zone de rencontre, de zone 30, de pistes cyclables ou chemins partagés piétons/cycles sécurisés en direction des établissements scolaires, des lieux culturels et sportifs de la Commune (dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre communautaire : «[PCAET](#) »).

4. Sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'usage du vélo pendant leur scolarité. Créer des supports pédagogiques attractifs de type bande dessinée ou quizz.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier

- Proposer des interventions par des professionnels de la sécurité/associations dans les écoles.

- Proposer des événements pour mettre en avant la pratique du vélo, tel que la fête du printemps : décoration de vélo et concours du plus beau vélo fleuri... ou événements sportifs/découverte du territoire en rapport avec le vélo.

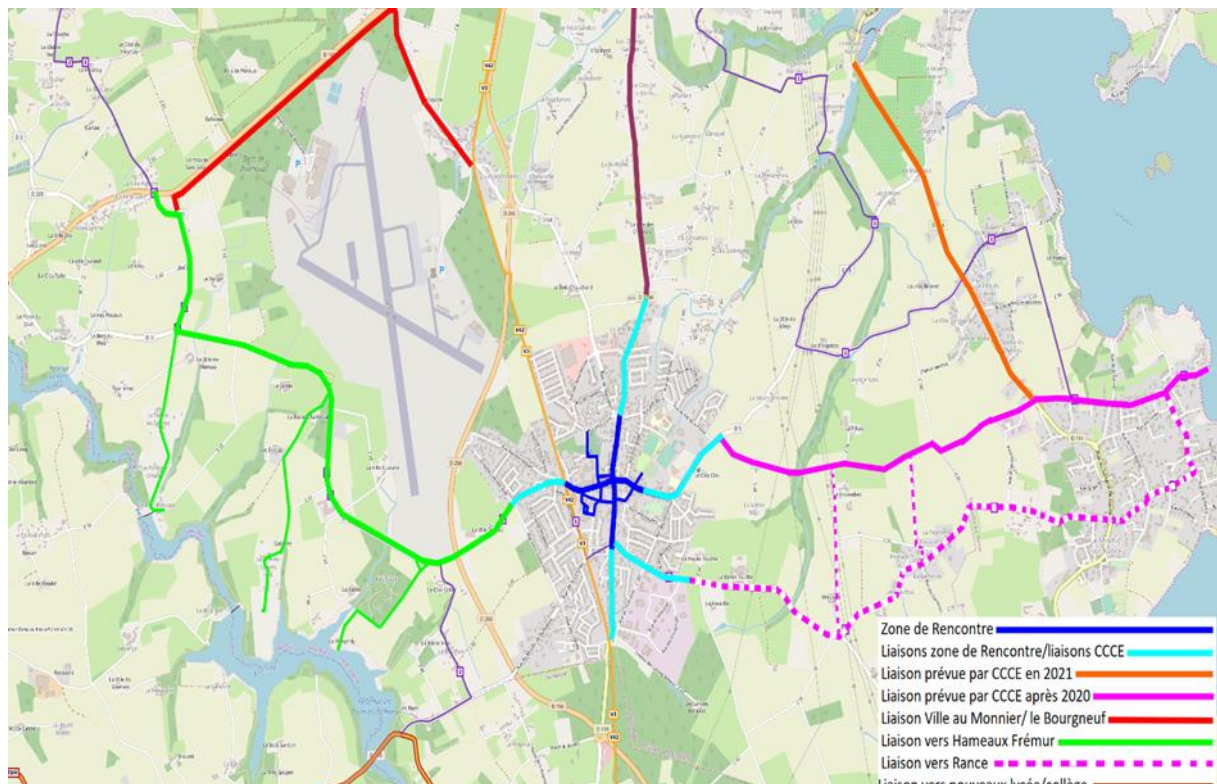
Veiller à la cohérence des voies cyclables

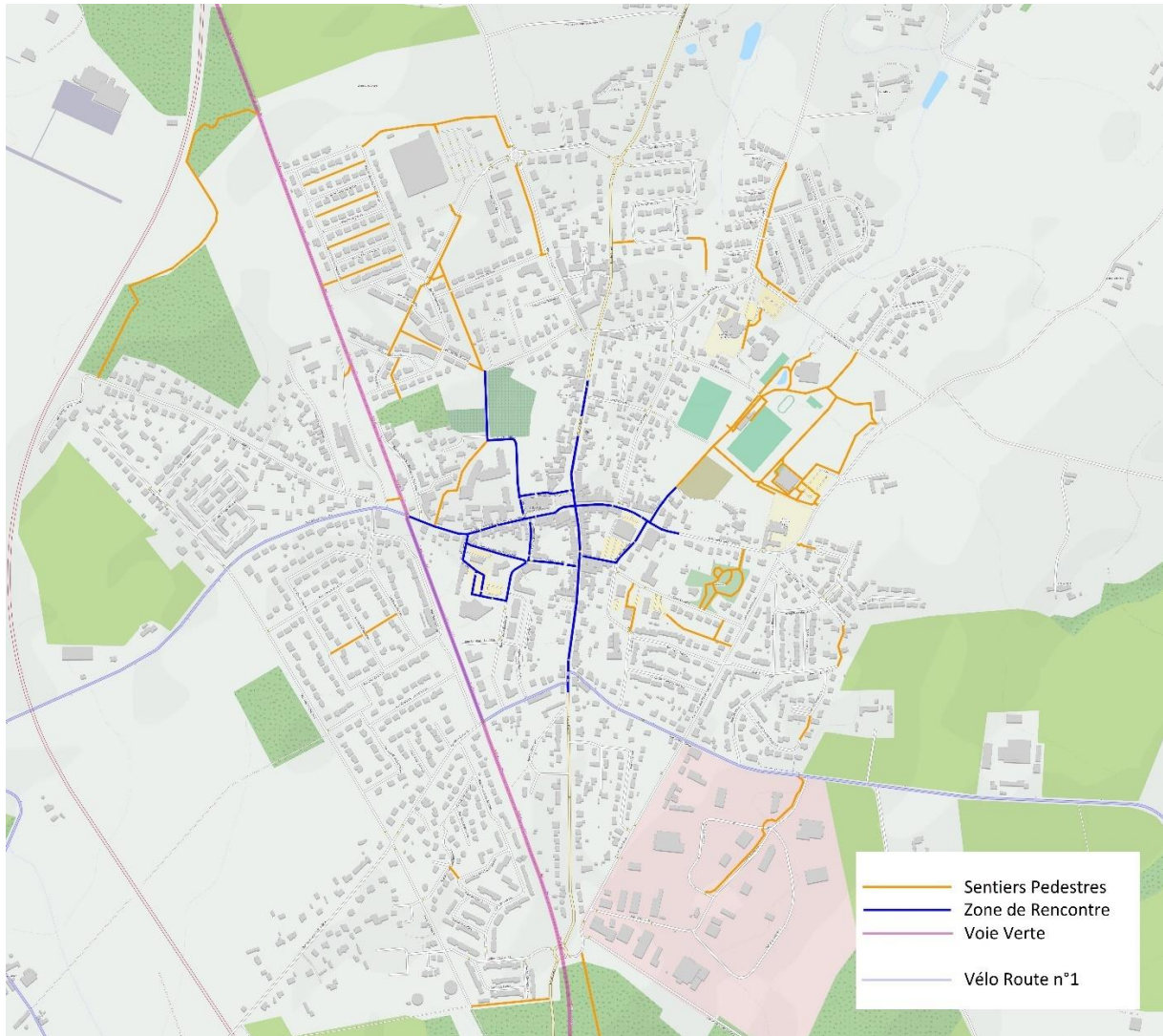
5. Créer en collaboration avec « Dinard Emeraude à Vélo » un schéma directeur des voies cyclables sur votre commune au sein d'un plan général de mobilité incluant tous les types de déplacement.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

Voir ci-après, notre schéma directeur des voies cyclables pour la Commune de Pleurtuit que nous souhaiterions pouvoir mettre en place.

Ce schéma reste à valider avec les Pleurtuisiens dans le cadre de notre projet de démocratie participative, et avec la Communauté de Communes Côtes d'Emeraude (CCCE) et le Département d'Ille et Vilaine, pour les zones hors agglomérations.





Carte des sentiers pédestres à étudier pour une utilisation en chemin partagé piéton/cycles sécurisé vers la voie verte et zone de rencontre.

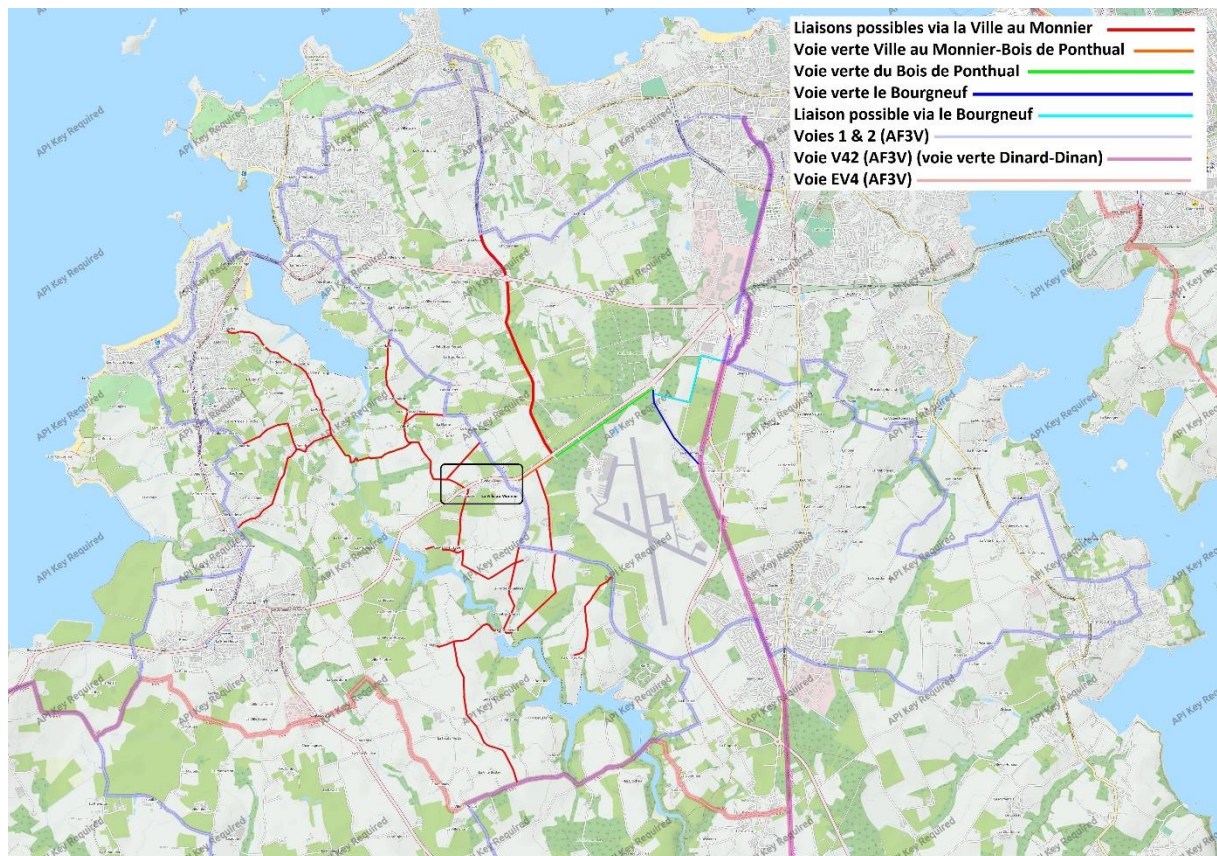
6. Relier les voies cyclables de votre commune avec celles de la CCCE, en particulier les voies douces existantes ou en projet comme la Voie Verte Dinard – Dinan, la future voie douce dans le bois de Ponthual le long de la D168 entre le Village du Bourgneuf et celui de la Ville au Monnier (annexe 3).

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

- Nous serons partie prenante de la CCCE et porterons le dispositif des voies cyclables, complété par les transports en commun, comme une priorité.
- Le projet de voie douce reliant la voie verte Dinard-Pleurtuit (village du Bourgneuf), via le Bois de Ponthual, au village de la Ville au Monnier (point de passage de la vélo route n°1 sur la D168), entre dans les objectifs du PADD de la Commune de Pleurtuit et de l' [Appel à projets Continuités cyclables](#) du [Plan](#)

[Vélo National et mobilités actives](#) et sera appuyé au niveau communautaire (CCCE) et départemental (Département d'Ille et Vilaine).

Ce projet rentre également dans les objectifs du [PCAET](#) communautaire (dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre), en créant une voie cyclable sécurisée pour la D168 (RGC : route à grande circulation) vers les entreprises de la zone aéroportuaire et les établissements scolaires situés sur les communes de Dinard et Pleurtuit depuis le village de la Ville au Monnier et les autres communes de la CCCE.



7. Accélérer la mise en place d'un aménagement cyclable sécurisé permettant aux cyclistes de traverser la Rance en empruntant le barrage de l'usine marémotrice via La Richardais.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

Voir proposition n°1 complétée par notre action en faveur des déplacements doux au niveau communautaire (CCCE).

L'étude de la traversée du barrage de la Rance se faisant en coopération avec Saint-Malo agglomération, la CCCE et le Département d'Ille et Vilaine.

Rendre l'usage du vélo plus simple

8. Créer des zones 30 incluant des aménagements cyclables, des zones de rencontre, des aires piétonnes accessibles aux cyclistes, poursuivre la mise en sens unique de certaines rues et généraliser les doubles-sens cyclables dans les rues à sens unique pour les voitures. Informer et accompagner le conseil départemental pour s'assurer de la remise en état du revêtement et de l'entretien de la Voie Verte entre Pleurtuit et Dinard afin de permettre aux cyclistes de l'emprunter toute l'année quelque soient les conditions météorologiques.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

Voir proposition n°1.

Investir dans les déplacements cyclables

9. Consacrer 10 % du budget voirie de la commune au développement et à l'entretien des voies cyclables et équipements destinés aux cyclistes. Créer dans le magazine d'informations municipales une rubrique précisant les dépenses consacrées aux aménagements cyclables. Proposer une subvention municipale (de 100 € à 400 € selon le quotient familial) pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

-Un budget annuel, sera attribué pour parvenir à respecter les engagements du [Plan Vélo National et mobilités actives](#), dont l'objectif est de tripler la part modale du vélo pour atteindre 9 % de nos déplacements quotidiens en 2024.

-Partager les informations sur le site de la Mairie et communiquer avec les entreprises sur les soutiens financiers possibles et sur le soutien d'achat pour les vélos à assistance électrique (VAE).

(Voir : [Les soutiens financiers à l'usage du vélo](#))

-Communiquer sur les événements créés autour du vélo et sur les nouveaux aménagements réalisés.

Dialoguer

10. Désigner un(e) délégué(e) vélo au sein de la municipalité qui supervisera la création puis la mise en œuvre des aménagements cyclables et créer une commission mobilité au sein du conseil municipal regroupant les associations d'usagers et la Police Municipale.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

Cette prérogative sera la charge d'un des adjoints en partenariat avec le Maire.

11. Dans le cas où un représentant de votre liste siègerait au conseil communautaire de la CCCE, faire en sorte qu'il favorise les rencontres régulières avec « Dinard Emeraude à Vélo » pour tous les aménagements de voirie qui relèvent de la compétence de la CCCE.

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier : Cela fait partie de nos projets

L'adjoint en charge de ce dossier sera aussi conseiller communautaire et pourra communiquer avec votre association.

12. Consulter régulièrement (minimum une fois par trimestre) et de préférence sur le terrain, « Dinard Emeraude à Vélo » afin de recueillir et de prendre en compte l'avis des cyclistes pour tous les aménagements cyclables de la commune (entretien des aménagements existants, projets immédiats, projets futurs).

Vos propositions d'actions prioritaires avec échéancier :

Notre démarche est de promouvoir la démocratie participative, recueillir l'avis des cyclistes pleurtusiens et des associations les représentant, nous semble de bon sens et sera réalisé en amont de la réalisation de tout projet.